

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 30 juillet 2007 portant désignation des
membres des conseils d'arrondissement de l'aide à la
jeunesse**

A.Gt 23-06-2009

M.B. 24-09-2009

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 4 mars 1991 relatif à l'aide à la jeunesse, tel qu'il a été modifié, notamment l'article 22,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juillet 2007 portant désignation des membres des conseils d'arrondissement de l'aide à la jeunesse, modifié les 12 octobre 2007, 9 janvier 2008, 16 mai 2008, 3 septembre 2008 et 14 novembre 2008;

Considérant la nécessité de pourvoir au remplacement de membres démissionnaires des conseils d'arrondissement de l'aide à la jeunesse de Charleroi, Dinant, Huy, Liège, Marche-en-Famenne, Namur, et Nivelles,

Arrête :

Article 1^{er}. - Joëlle Coenraets, membre suppléant, est nommée membre effectif du CAAJ de Namur en remplacement de Sophie Billat, démissionnaire.

Article 2. - Xavier Heindrichs est nommé membre suppléant du CAAJ de Namur en remplacement de Joëlle Coenraets, nommée membre effectif.

Article 3. - Jean-Pierre Watillon, membre suppléant, est nommé membre effectif du CAAJ de Namur en remplacement de Guiseppina Salerno, démissionnaire.

Article 4. - Katia Rigo est nommée membre suppléant du CAAJ de Namur en remplacement de Jean-Pierre Watillon, nommé membre effectif.

Article 5. - Marc Minet est nommé membre effectif et Bernadette Huberlant membre suppléant du CAAJ de Namur en remplacement de Daniel de Laveleye, membre effectif, et Bénédicte Servais, membre suppléant, démissionnaires.

Article 6. - Cathy Moureaux est nommée membre effectif et Betty Hainaut membre suppléant du CAAJ de Namur en remplacement de Martine Parmentier, membre effectif, et Marylène Fastrée, membre suppléant, démissionnaires.

Article 7. - François Bertrand, membre suppléant, est nommé membre effectif du CAAJ de Liège en remplacement de Mathieu Content, membre effectif démissionnaire.

Article 8. - Marie Querelle est nommée membre suppléant au CAAJ de Marche-en-Famenne en remplacement d'Ivonne Gilles, membre suppléant démissionnaire



Article 9. - Arme-Marie Petit, Jean-Paul Lemaire et André GOHY, membres suppléants, sont nommés membres effectifs au CAAJ de Dinant en remplacement d'Annie Roelen, de Magali Bihain et de Dominique BAL, membres effectifs démissionnaires.

Article 10. - Jean-Charles Masinon, membre effectif du CAAJ de Dinant est démissionnaire.

Article 11. - Françoise Penet, membre suppléant, est nommée membre effectif du CAAJ de Dinant en remplacement de Stéfan De Buyser, démissionnaire.

Article 12. - Cédric Tourneur est nommé membre suppléant du CAAJ de Dinant en remplacement de Françoise Penet, nommée membre effectif.

Article 13. - Guy Vancraeynest est nommé vice-président du CAAJ de Dinant en remplacement d'Ingrid Pitz, vice-présidente démissionnaire.

Article 14. - Isabelle Elias, membre suppléant, est nommée membre effectif du CAAJ de Charleroi en remplacement de Marie-Colette Clement, membre effectif démissionnaire.

Article 15. - Grégory Turla est nommé membre suppléant du CAAJ de Charleroi en remplacement d'Isabelle Elias, nommée membre effectif.

Article 16. - Marie Dimitri, Olivier Sobry, Achille Verschoren, membres effectifs, ainsi qu'Hélène Van Nuffelen, Jacques Vigneron et Martin Jeanmart, membres suppléants du CAAJ de Charleroi, sont démissionnaires.

Article 17. - Dominique Draguet, membre suppléant, est nommée membre effectif du CAAJ de Nivelles en remplacement d'Aaron Pigeolet, démissionnaire.

Article 18. - Christopher Collin est nommé membre suppléant du CAAJ de Nivelles en remplacement de Dominique Draguet, nommée membre effectif.

Article 19. - Olivier Pirard est nommé membre effectif et Emilie Monfort membre suppléant du CAAJ de Huy en remplacement de Jacques Ickx, membre effectif, et Aurélie Étienne, membre suppléant, démissionnaires.

Article 20. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 23 juin 2009.

Pour le Gouvernement de la Communauté française

La Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

Mme C. FONCK